



IMPORTANT - ATTENTION

*** PROCÉDURE DE MÉDICATION *** **PETITE ENVELOPPE ET SAC DE PAPIER BRUN**

Le Domaine des prés d'or demande votre collaboration concernant tous les médicaments qui devront être administrés aux campeurs lors de son séjour au camp.

OBLIGATOIRE : DISTRIMÉDIC (DISPILL) doit être fourni pour la durée du séjour;

Veillez noter que tous les médicaments de la première journée (**SOUPER ET COUCHER**) doivent être mis dans la petite enveloppe blanche ci attachée.

ET TOUS LES DISPILLS DANS LE SAC DE PAPIER BRUN IDENTIFIÉ À CHAQUE USAGER

Tous les médicaments doivent être remis au responsable de la médication lors de l'embarcation. *** Les médicaments ne doivent pas être dans les bagages. Assurer vous de rencontrer en personne le responsable de la médication à l'embarcation.**

OBLIGATOIRE : DISTRIMÉDIC (DISPILL) doit être fourni pour la toute durée du séjour; Afin de prévenir toute erreur lors de l'administration des médicaments durant le séjour, vous devez nous fournir un **DISTRIMÉDIC (DISPILL)** pour chaque campeur (voir votre pharmacien qui vous informera sur la façon de procéder) concernant les médicaments pour toute la durée du séjour.

Assurez vous d'envoyer la quantité nécessaire de médication pour tout le séjour. Si des médicaments sont manquant, il sera de votre responsabilité de déboursier les frais pour l'extra de la médication ainsi que des frais de transport de 20 \$ pour l'inconvénient causé.

N'oubliez pas qu'il s'agit d'assurer une grande sécurité compte tenu du nombre de participants que nous accueillons à chacun des séjours.

***RAPPEL* Veuillez noter que tous les médicaments de la première journée doivent être mis dans la petite enveloppe blanche envoyé dans votre trousse d'acceptation.**